

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2020**  
**DELIBERATION N° 062**

L'an deux mil vingt, le 9 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h38.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

**Présents :**

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (à partir de 18h30), Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT (jusqu'à 21h50), M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD (jusqu'à 22h58), Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

**Absents représentés par pouvoir :**

M. SUSPERREGUI à Mme MOTHES (jusqu'à 18h30), M. DUZERT à Mme DUPREUILH (à partir de 21h50), Mme BROCARD à M. ETCHETO (à partir de 22h58).

**Absent(s) :**

Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET-LOUSTAU.

**Secrétaire :**

M. ERREMUNDEGUY

---

*Entendu le rapport de M. SALANNE,*

**OBJET : COOPERATION INTERCOMMUNALE, SEML ET AUTRES ORGANISMES**

– Société locale d'épargne Pays basque - Rapport pour l'exercice 2019 du représentant de la Ville.

Depuis 1999, le capital des Caisses d'épargne est ouvert aux collectivités territoriales, aux sociétés d'économie mixte et aux organismes HLM par le biais des sociétés locales d'épargne (SLE).

Ces dernières qui constituent des sociétés coopératives n'ont pas d'activité bancaire mais leur objet est de favoriser et d'animer le sociétariat. L'intérêt de cet engagement financier, notamment pour les collectivités, réside dans la participation à la gestion d'un

organisme dont une partie du capital est affecté au financement de l'économie locale ou sociale.

Lors de la constitution en 1999 des sociétés locales d'épargne, le territoire d'intervention de l'ex-Caisse d'Epargne des pays de l'Adour avait été découpé en dix secteurs géographiques et la Ville de Bayonne s'était alors portée acquéreur de 1 500 parts sociales de la SLE Bayonne-Anglet, d'une valeur nominale de 20 €.

Cette dernière a depuis vu son territoire d'intervention s'agrandir et est devenue la SLE Pays Basque, dont le capital, à travers 19 241 sociétaires, se situe à 87,8 M€ à la clôture du dernier exercice au 31 mai 2020.

Dans le cadre du financement de l'économie locale ou sociale, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes s'est engagée au titre des actions suivantes sur le territoire de la SLE Pays Basque, avec notamment le financement à Bayonne :

- de l'accueil de jour, afin de favoriser l'accès aux droits fondamentaux notamment à la santé,
- de la Table du soir, afin d'encourager et de faciliter la préparation de repas chauds.

Les comptes annuels de la SLE clos au 31 mai 2020 se présentent synthétiquement de la manière suivante :

**COMPTE DE RESULTAT :**

en K€	2019/2020	2018/2019
Produits financiers	1 190	1 345
Autres produits	0	0
Charges d'exploitation	71	64
Impôts	11	71
Résultat de l'exercice	1 108	1 210

Les produits financiers enregistrent les intérêts reçus de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes au titre de la détention des parts sociales (1 117 K€), et ceux versés en rémunération des dépôts sur les comptes courants d'associés (73 K€).

**BILAN :**

ACTIF en K€	2019/2020	2018/2019
Actif immobilisé (titres Caisse d'Epargne)	75 451	61 427
Actif circulant	12 373	25 565
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>87 824</b>	<b>86 993</b>
PASSIF en €		
Capitaux propres	87 824	86 993
Dont capital social	86 700	85 769
Dettes		403
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>87 824</b>	<b>86 993</b>

Au 31 mai 2020, la quote-part de la SLE Pays Basque dans le capital de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes s'élève à 75 451 K€, soit 7,02 %.

Il est demandé au conseil municipal de prendre connaissance de ce rapport qui n'appelle pas de vote.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**Dont Acte**

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire  
Marc Wittenberg  
Directeur général des services

